



VILLE DE PARMAIN (95620)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2020

N° 2020/44

Date de Convocation : 10/07/2020
L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet, à 19 heures 05, le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle Jean Sarment, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLANTER, maire de Parmain.

Date d'affichage 24/07/2020
PRÉSENTS :
Antoine SANTERO, Nadine CALVES, Valérie MICHEL, Alain PRISSETTE, Sylvie LABUSSIÈRE, Philippe TOUZALIN, Martine DESRY, Renée BOU-ANICH, Philippe DESRY, Évelyne DURET, Louise FEINSOHN, Naïma NAÏT-SEGHIR, Patrick LECHAT, Amélie SANTERO, Bernard PIERRON, Béatrice BELABBAS, Alexis PENPENIC, Dominique MOURGET, Frédérick FÉZARD, Emilie PORTIER, Mario STERI, Sébastien GUÉRINEAU.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29
ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :
François KISLING donne pouvoir à Nadine CALVES, Michel ARMAND donne pouvoir à Alain PRISSETTE, Laëtitia IABBADENE donne pouvoir à Antoine SANTERO, Jean-Luc JOLIT donne pouvoir à Evelyne DURET, Caroline CHAZAL-MATHIEU donne pouvoir à Dominique MOURGET, Solange FAUCOMPRES donne pouvoir à Sébastien GUÉRINEAU.

Amélie SANTERO a été désignée Secrétaire de Séance.

OBJET : Vote des Taux d'imposition

Conformément aux besoins qui découlent du vote du BP 2020, il est proposé, au vu des bases inscrites dans l'état MI 1259 (PJ), de reconduire les taux votés en 2019 pour l'année 2020 tels que déclinés dans le tableau ci-après :

Taxes	2019	2020
Foncière (bâti)	18,50	18,50
Foncière (non bâti)	59,24	59,24
CFE (cotisation foncière des entreprises)	22,83	22,83

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ

⇒ **ADOPTE** les taux des 3 taxes pour l'année 2020. L'Etat fiscal 2020 est notifié ce jour.

Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

COMMUNE : **480 PARMAIN**
 ARRONDISSEMENT : **95 PONTOISE**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE DE L'ISLE ADAM**



N° 1269 COM (1)
TAUX
FDL
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	1	2	3	4	5
	Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition plafonnés 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
Taxe d'habitation.....	11 450 248	21,77	>>>	11 699 000	2 546 872
Taxe foncière (bât).....	7 018 199	18,50	>>>	7 125 000	1 318 125
Taxe foncière (non bât).....	40 439	59,24	>>>	40 400	23 933
CFE.....	674 732	22,83	>>>	660 800	150 861
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4	>>>				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b	>>>				
Total :					1 492 919

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
 Bureau du Contrôle Budgétaire
23 JUILL. 2020
ARRIVÉE

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 5
 3597457 - 95 774 - 4 675 - 10 777 - 61 665 - 2 725 - 2 546 872
 Total allocations compensatoires - Produit des IFR 6 - Produit de la CVAE 5 - TASCOP 10 - DCRTP 11 - Produit prévisionnel de TH

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	5	6	7	8	9	10	11	12
	Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12	Produit attendu	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 5	Produit correspondant (col.10 x col.11)	
Taxe foncière.....	18,50	1,0000000	1 492 919	18,50	18,50	7 125 000	1 318 125	-
Taxe foncière (non bât).....	59,24		1 492 919	59,24	59,24	40 400	23 933	-
CFE.....	22,83		1 492 919	22,83	22,83	660 800	150 861	-
							Produit fiscal attendu	1 492 919

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2), une variation différentielle des taux doit obligatoirement être votée.
 Versement GIR 10 - Prélèvement GIR 10 = 617 950 / -
 Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) = 1 492 919 /
 Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b

A CERGY-PONTOISE
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 SOPHIE MAHIEUX
 le 12 MARS 2020

Le préfet le 24 JUILL 2020
 le MADIRECTRICE
 Muriel LARDY

A Parmain
 le 17/07/2020
 le maire, Mr TAILLANTER Loïc



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
 À RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAXES

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
 Reçu en préfecture le 23/07/2020
 Affiché le 24/07/2020
 ID : 095-219504800-20200717-DEL202044-DE

COMMUNE : 480 PARMAIN

ARRONDISSEMENT : 95 PONTOISE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE L'ISLE ADAM

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2020



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX DIMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

Taxe d'habitation :

Taxe foncière (bâti) :

- a. Personnes de condition modeste
- b. Baux à réhabilitation et autres allocations
- c. Exonération de longue durée (logements sociaux)

Taxe foncière (non bâti) :

Taxe professionnelle / CFE :

- a. Réduction des bases des créations d'établissements
- b. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- c. Autres allocations

Dotations pour perte de THLY :

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal

- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Bases exonérées par la loi

- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles

- 3. CVAE (15)
 - a. CVAE : part nette versée par les entreprises
 - b. CVAE : part dégrévée
 - c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
 - d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

4. PRODUIT DES IFR (8)

- Eoliennes & hydrauliques
- Centrales électriques
- Centrales photovoltaïques
- Centrales hydrauliques
- Transformateurs
- Stations radioélectriques
- Gaz - Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

Taux moyens communaux de 2019, au niveau départemental

Taux 2019 des EPCI

Taux plafonds 2020

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 - col.16)

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser

Taux maximum de la majoration spéciale

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : national

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : communal

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de commune ayant opté pour fiscalité professionnelle unique

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 095-219504800-20200717-DEL202044-DE

